

» EN MANCHETTES

- 2 Mots des élus
- 3 Grands dossiers
- 4 Vie de quartier
- 5 Vie active
- 6 Vivre ensemble
- 7 Spécial des Fêtes
- 8 Vie en vert
- 9 À votre service
- 10 Vie culturelle

SONDAGE

Quelle utilisation faites-vous de votre tournesol?

PAGE 12

An English translation of this newsletter is available at municipal facilities in Parc-Extension and at the Accès Montréal office (405, avenue Ogilvy).



Tourné vers vous

Le tournesol

Le tournesol, bulletin de l'ARRONDISSEMENT DE VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION

Décembre 2011 — Volume 4, numéro 3

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'affaire de tous

Dans un contexte où plus de la moitié de la population mondiale vit en zone urbaine, et que ce nombre devrait atteindre 70% d'ici 2050 (ONU, 2007), et conscient de l'urgence de sauvegarder l'environnement, mais surtout de prévenir l'épuisement des ressources naturelles, l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension s'est doté d'un Plan local de développement durable.



C'est le 6 décembre dernier, au conseil d'arrondissement, qu'était présenté ce plan à la population.

Il est évident que le développement urbain de demain ne peut être la poursuite des pratiques du passé. Un développement urbain durable représente un défi majeur et primordial à relever pour l'ensemble des citoyens. La participation de tous est essentielle. Le maire de l'arrondissement, M^{me} Anie Samson, soutenue par M^{me} Elsie Lefebvre et M. Frank Venneri, membres du conseil d'arrondissement, et tout le personnel des directions administratives de l'arrondissement, fait donc appel aux organismes, partenaires et citoyens pour encourager des pratiques de développement durable au quotidien.

Par ailleurs, bien que des efforts considérables aient été menés pour réduire les sources de pollution dans notre arrondissement, notamment par le remplacement de véhicules à essence par des tri-

porteurs et des camions électriques et l'achat d'une surfaceuse électrique, la croissance de la production et de la consommation génère toujours des impacts importants sur l'environnement et la qualité de la vie en milieu urbain.

Champs d'intervention

Le Plan local de développement durable de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension se décline en 5 orientations:

- améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES);
- assurer la qualité des milieux de vie résidentiels;
- pratiquer une gestion responsable des ressources;
- adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions (ICI);
- améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts.

Au total, ce sont 55 actions que propose le Plan local de développement durable. Ces actions s'inscrivent dans les grands objectifs de la Ville de Montréal auxquels souscrit pleinement l'arrondissement:

- réduire de 30%, par rapport à 1990, les émissions de GES de la collectivité montréalaise d'ici 2020;
- réduire de 25% le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la ville chaque année;
- réduire de 15%, par rapport à l'an 2000, la production d'eau potable d'ici 2015;
- faire de Montréal un leader nord-américain de l'industrie de l'environnement et des technologies propres d'ici 2020.

Des actions concrètes

Voici un avant-goût des 55 actions proposées par le Plan local de développement durable.

- ▶ Adopter un règlement rendant obligatoire l'utilisation de revêtement de toiture favorisant la réduction des îlots de chaleur urbains durant une réfection ou une nouvelle construction.
- ▶ Adopter un cadre réglementaire afin d'encourager des mesures de verdissement:
 - intégration de mesures de verdissement dans les travaux d'infrastructures routières initiés par l'arrondissement;
 - adoption d'un protocole permettant l'implantation de ruelles vertes et de projets de verdissement;
 - révision des règles relatives à la plantation d'arbres et le verdissement sur les terrains privés;
 - modification au règlement d'urbanisme afin d'interdire la transformation en espace dur (asphalte, béton, etc.) des avant-cours;
 - adoption d'un plan de foresterie urbaine.

Suite en page 3

Une nouvelle année s'amorce

La période des Fêtes est à nos portes et comme à chaque année, nous sommes sollicités pour venir en aide aux plus démunis. Je fais appel à votre générosité afin que nos familles les plus défavorisées puissent passer un beau temps des Fêtes.

Tout au long du mois de décembre, une boîte pour des paniers de Noël sera placée à notre Bureau Accès Montréal, situé au 405, avenue Ogilvy. Je vous invite à venir y déposer des denrées non périssables et des jouets. **Merci à l'avance de la générosité dont vous ferez preuve.**

Mise en place d'un Plan local de développement durable

Afin de poursuivre notre objectif de faire de notre arrondissement un milieu de vie vert, actif et en santé, nous

avons déposé au conseil d'arrondissement du mois de décembre notre Plan local de développement durable. En fait, ce plan est le fruit d'un travail de plusieurs mois et souligne notre volonté de poursuivre une stratégie d'intervention diversifiée tout en posant des actions concertées avec les organismes partenaires, les constructeurs privés et publics ainsi que l'ensemble des citoyens.

Au fil des ans, ce plan nous permettra de mettre de l'avant des projets dans toutes les sphères d'activités de l'arrondissement, que ce soit sur le plan culturel ou sportif ou encore concernant le transport actif ou des projets d'habitation. Je remercie mes collègues du conseil, les services de l'arrondissement, les éco-quartiers et les divers organismes et institutions qui ont contribué à la réalisation de ce plan.

Nouveaux terrains de soccer synthétiques

Au cours de l'été, les amateurs de soccer ont pu profiter du nouveau terrain de soccer synthétique au parc Champdoré. Ce nouvel équipement sportif inclut un aménagement paysager et la mise en place d'un système d'éclairage performant. Pour le bonheur de tous, au printemps 2012, un autre terrain verra le jour au parc Villeray. Le financement de ces importantes installations provient de la collaboration entre les trois paliers gouvernementaux, sans quoi il nous aurait été impossible de le réaliser!

Joyeuses Fêtes et bonne lecture!



Le maire d'arrondissement

Anie Samson

514 872-8173

asamson@ville.montreal.qc.ca

Parc-Extension

Un hiver sécuritaire

Projets au parc Howard

Si vous avez visité le parc Howard récemment, vous avez sûrement remarqué que des travaux majeurs sont en cours. En effet, la construction de la scène permanente a débuté. Cette scène polyvalente sera le lieu de diffusion idéal pour les événements culturels de Parc-Extension.

Je vous annonce également qu'une cage de pratique de cricket sera érigée au parc Howard. Ce projet est réalisé grâce à la généreuse contribution de 25 000 \$ de la Fondation de la Banque Royale.

Soyez prudents!

De nouveaux ralentisseurs de vitesse ont été installés autour des écoles de Parc-Extension. Ces ralentisseurs de même que les saillies de trottoir et l'affichage des zones et des corridors scolaires font partie des mesures d'apaisement de la circulation. Vous constaterez aussi que la vitesse permise sur nos rues est désormais de 40 km/h et de 30 km/h dans les zones scolaires.

N'oubliez pas que la sécurité de nos enfants, c'est notre affaire à tous. Ralentissez!

Je vous souhaite un très bel hiver!

Mary Deros

Membre du comité exécutif et conseillère de la Ville de Montréal
District de Parc-Extension
mderos@ville.montreal.qc.ca
514 872-3103



Villeray

Nos priorités en action

Depuis mon élection à titre de conseillère municipale de Villeray, j'ai multiplié les démarches pour faire avancer nos priorités de Villerois en matière d'environnement.

Le virage vert se concrétise dans Villeray!

La lutte aux îlots de chaleur, la foresterie urbaine, les aménagements conviviaux sur rue, le transport actif, le plan de gestion des matières résiduelles, voilà des enjeux qui motivent mes actions au quotidien. Après avoir travaillé très fort avec toute l'équipe de l'arrondissement, nous sommes très fiers de vous proposer un Plan local de développement durable taillé sur mesure pour les citoyens de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Ce plan, qui aura des répercussions majeures sur notre développement, encadrera toutes les actions de l'arrondissement tant sur le domaine public que privé. Une autre victoire importante pour les résidents de Villeray.

Merci de participer à la vie démocratique de votre milieu de vie. Continuez à communiquer avec moi pour me faire part de vos préoccupations.

Je vous souhaite un bel hiver!

Elsie Lefebvre

Vice-présidente du Conseil de la Ville de Montréal et conseillère de la Ville de Montréal
District de Villeray
elsie.lefebvre@ville.montreal.qc.ca
514 872-0755



Saint-Michel

Coup d'envoi au parc Champdoré

C'est avec beaucoup de fierté que j'ai eu récemment l'honneur de participer à l'inauguration du terrain de soccer synthétique du parc Champdoré. La réalisation de ce projet me tenait à cœur, tout particulièrement pour le bien-être de nos jeunes. Je me souviens qu'enfant, alors que je résidais sur le Boulevard Pie-IX, je devais me rendre à Saint-Léonard pour jouer au soccer... C'est donc une grande fierté pour moi de pouvoir, avec mes collègues élus de tous les paliers, offrir cet équipement de premier ordre à tous les joueurs de soccer de notre arrondissement et du district de Saint-Michel.

L'évolution du parc Champdoré a suivi celle du quartier ainsi que la volonté de la Ville de Montréal et des différents paliers de gouvernement de mettre de l'avant une politique favorisant la famille. Les parcs de notre arrondissement et du district de Saint-Michel ont beaucoup bénéficié de cette politique et nous sommes fiers d'offrir à nos citoyens et citoyennes des espaces de qualité dans lesquels jeunes et plus vieux peuvent jouir d'une meilleure qualité de vie.

Frantz Benjamin

Conseiller associé aux communautés d'origines diverses et conseiller de la Ville de Montréal
District de Saint-Michel
frantz.benjamin@ville.montreal.qc.ca
514 872-3103



François-Perrault

La sécurité de nos enfants, une priorité!

L'année dernière, notre arrondissement a lancé un ambitieux projet triennal d'apaisement de la circulation autour des écoles. À ce jour, les travaux sont déjà complétés autour de plusieurs écoles et nous prévoyons que le projet sera terminé dans les délais prévus.

Cette année, nous ajouterons un autre volet au projet de sécurité autour des écoles. Comme vous, j'ai constaté que les accumulations de neige sur les coins de rue aux abords des écoles constituent un danger potentiel pour les enfants qui sont souvent plus petits que le banc de neige! Avec la collaboration de mes collègues du conseil, j'ai demandé que soit mis de côté un budget spécial et que le service des travaux publics nous présente un projet visant à non seulement débayer la neige aux abords des écoles, mais la charger afin d'éviter les accumulations. Ce projet sera en place dès cet hiver.

Je vous invite à profiter des activités hivernales présentées par l'arrondissement et à profiter des parcs et patinoires du district de François-Perrault. Bon hiver et joyeuses Fêtes!

Frank Venneri

Membre du conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal et conseiller de la Ville de Montréal
District de François-Perrault
fvenneri@ville.montreal.qc.ca
514 872-7763



Les terrains de soccer synthétiques

Bien équipés pour jouer



Le sport contribue de façon importante au développement de saines habitudes de vie chez les jeunes. Par le fait même, l'arrondissement souhaite offrir des occasions d'expériences enrichissantes en se dotant d'installations sportives de qualité. Comme la pratique du soccer est de plus en plus populaire à Montréal, l'arrondissement hausse ses standards de qualité en matière de terrains de soccer et se tourne vers les terrains synthétiques. Il en compte désormais trois sur son territoire!

Grâce au revêtement de gazon synthétique, les terrains sont beaucoup plus résistants aux conditions climatiques et leur durée de vie est estimée à 15 ans. Le gazon synthétique permet de prolonger la saison d'avril à novembre. L'arrondissement a donc effectué cet investissement à long terme afin d'en faire profiter les citoyens pendant plusieurs mois à chaque saison. Petits et grands peuvent maintenant s'adonner à leur sport préféré sur une surface synthétique qui ne se dégradera pas comme une surface en gazon naturel pourrait le faire. Les coûts d'entretien et de réfection sont également beaucoup moins élevés.

En juin 2009, le tout nouveau terrain de soccer de surface synthétique du parc Jarry, dans le district de Parc-Extension, a été inauguré, grâce à un investissement majeur de la Ville de Montréal, par le biais de son Programme de réaménagement des Grands Parcs. Deux ans plus tard, en septembre 2011, le terrain de soccer du parc Champdoré dans le district de Saint-Michel voyait le jour.

Au printemps prochain, l'arrondissement inaugurerait sa toute dernière installation sportive pour le soccer et, pour la première fois, le football au parc Villeray dans le district du même nom. La revitalisation de cet espace étant déjà amorcée avec la modification de la surface de jeu du nouveau centre sportif Jean-Rougeau, l'arrondissement souhaite développer un pôle sportif majeur propice au développement des athlètes du quartier et dont pourront aussi bénéficier les citoyens. L'engouement pour le football étant grandissant, il était important pour l'arrondissement d'investir dans son premier terrain multifonctionnel.

Le financement des terrains synthétiques du parc Champdoré et du parc Villeray provient quant à lui d'une enveloppe budgétaire conjointe du Programme d'infrastructures de loisirs des gouvernements fédéral et provincial et de l'arrondissement.

Les citoyens peuvent désormais bénéficier de ces trois terrains synthétiques et pratiquer leur sport favori à proximité de leur demeure. L'aménagement de ces installations sportives permet de s'amuser en toute sécurité. Venez en profiter dès la saison prochaine!



311

Bureau des réservations de terrains :
514 722-2551 poste 224

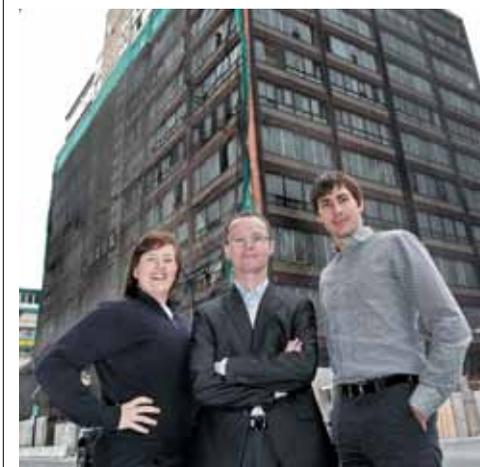
Après une longue lutte...

Depuis plus d'un an, l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension s'est assuré, grâce à un travail titanesque de son équipe de l'inspection, qu'un propriétaire foncier se responsabilise et se conforme à la réglementation en vigueur sur l'entretien des bâtiments.

En effet, en avril 2010, l'arrondissement intentait un recours en injonction contre la compagnie 9187-2754 Québec inc., propriétaire de l'immeuble du 3637, boulevard Crémazie Est, lequel se trouvait dans un état lamentable, compromettant ainsi la sécurité du public.

Le 27 octobre dernier, l'Honorable Diane Marcellin, juge à la Cour supérieure de Montréal, rendait jugement dans le dossier. Il a été ordonné à l'entreprise fautive de procéder à la remise en état de l'immeuble et d'effectuer en partie la réparation de l'enveloppe extérieure du bâtiment.

La sécurité des citoyens étant une priorité de l'arrondissement, l'annonce de ce jugement vient confirmer l'importance de l'application de la réglementation relative à l'entretien des bâtiments. Sous la direction de Benoît Lacroix, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement, Clément Charette, chef de division des permis et de l'inspection, et son équipe ont contribué de façon importante à s'assurer du respect de la réglementation en vigueur. Grâce à leur travail acharné en lien avec l'inspection du bâtiment, la sécurité du public ne sera plus compromise.



De gauche à droite, Vicky Mokas, chargée de l'inspection du cadre bâti et du domaine public et privé, Clément Charette, chef de division des permis et de l'inspection et Michaël Tremblay, préposé à l'émission des permis

Suite de la page 1

Le développement durable...

- ▶ Poursuivre l'implantation des mesures d'apaisement de la circulation pour l'ensemble des écoles primaires et secondaires de l'arrondissement.
- ▶ Adopter un plan local de déplacement afin d'encourager les actions favorisant le transport actif et collectif.
- ▶ Favoriser et soutenir techniquement les promoteurs tenant des événements sur le domaine public à la gestion éco-responsable.
- ▶ Favoriser le recours aux entreprises locales d'économie sociale pour la fourniture de biens et de services de l'arrondissement.



Actions citoyennes

Ce plan d'action environnementale se veut un outil de référence pour celles et ceux qui partagent la vision d'un arrondissement qui se développe dans le respect de l'environnement. Mais plus encore, il se veut un outil participatif en inspirant diverses actions que tous et toutes peuvent poser dans leur vie quotidienne. Afin d'appuyer vous aussi ce Plan local de développement durable, nous vous proposons quelques actions citoyennes à poser au quotidien :

- ▶ Je respecte les limites de vitesse et adopte une conduite sécuritaire, calme et préventive.
- ▶ Je plante les bonnes essences d'arbres et j'utilise du compost plutôt que des produits chimiques.
- ▶ Je participe aux corvées de nettoyage de mon quartier et aux fêtes de voisins qu'il organise.
- ▶ J'achète des produits fabriqués de matières recyclées et de culture locale.
- ▶ Pour aller au bureau ou à l'école, je pense à la marche, au vélo, au transport en commun ou au covoiturage.
- ▶ Je respecterai les nouveaux règlements de la division de l'aménagement urbain et des services aux entreprises en matière de rénovation ou de construction de toiture.



Bienvenue à la bibliothèque

Une installation sonore collective à la bibliothèque de Parc-Extension



Tendez l'oreille à l'entrée de la bibliothèque de Parc-Extension et vous entendrez 156 résidents du quartier vous souhaiter « Bienvenue à la bibliothèque », et ce, en 40 langues différentes. En effet, depuis octobre dernier, une installation sonore collective accueille les usagers de la bibliothèque et souligne la diversité culturelle du quartier de Parc-Extension.

Le maire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, M^{me} Anie Samson, s'est elle-même prêtée au jeu de l'enregistrement lors de l'inauguration de l'installation, le 21 octobre dernier. Les visiteurs attentifs pourront également reconnaître la voix de deux conseillères de la Ville, M^{me} Mary Deros, du district de Parc-Extension, et M^{me} Elsie Lefebvre, du district de Villeray, qui ont gentiment accepté de participer à l'enregistrement de l'installation sonore.

Louise-France Beaulieu, agente de liaison à la bibliothèque de Parc-Extension, a parcouru le

quartier l'été dernier, armée de son enregistreuse, en demandant aux gens qu'elle croisait de souhaiter la bienvenue aux usagers de la bibliothèque dans leur langue maternelle. Qu'ils parlent le hindi, le grec ou le twi, les volontaires ont été fort amusés de participer à ce projet.

Lors de l'enregistrement des messages, certaines personnes ont même passé un coup de fil à des membres de leur entourage pour leur demander s'il existait une traduction du mot « bibliothèque » dans leur langue ou dialecte. Petite information amusante: en Côte d'Ivoire, le dialecte ébrié traduit le mot « bibliothèque » par « là où se trouve le papier ».

Cette installation sonore collective a été réalisée grâce au programme Agent de liaison dans les Bibliothèques de Montréal, issu d'une entente administrative entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

- EN BREF -

C&M Textile s'agrandit



C&M Textile, une boutique bien connue des Montréalais et établie depuis 1947, rénove et agrandit, au grand plaisir de ses clients, ses installations situées au 7500, rue Saint-Hubert.

Évalués à plus d'un million de dollars, les travaux ont pour objectif d'augmenter de 50% la superficie du magasin, de même que de donner une nouvelle apparence à l'ensemble du bâtiment. En effet, le nouveau revêtement extérieur donnera des allures d'architecture contemporaine au bâtiment; on y retrouve des jeux de briques s'inspirant du point de croix et des insertions de bois dans la brique, rappelant les coffres de cèdre, clin d'œil à la vocation de l'entreprise.

Plus de logements sur la rue Clark

Conçu à l'origine dans les années cinquante comme un immeuble à vocation industrielle, le 7272, rue Clark était occupé, jusqu'au début des années 2000, par des entreprises de produits manufacturiers. De style art déco,

ce bâtiment a conservé, malgré le temps, ses caractéristiques d'origine qui lui donnent son cachet unique. Le propriétaire transformera son bâtiment en résidence de 19 logements variant de 45 à 145 mètres carrés répartis sur quatre étages dont un nouvellement ajouté.

Pour le développement des enfants

Construite en 1960, l'école Victor-Doré, située au 1350, rue Crémazie Est, est une école spécialisée pour enfants présentant des déficiences physiques et mentales. Elle accueille actuellement 160 élèves de niveau préscolaire et primaire à raison de 3 à 4 élèves par classe. Le nombre grandissant de nouveaux élèves ainsi que les besoins particuliers en équipement adéquat ont amené la Commission scolaire de Montréal à vouloir agrandir ce bâtiment sur deux étages afin d'y aménager de nouvelles salles de classe, des salles pour professeurs, un gymnase et une nouvelle bibliothèque. L'agrandissement se fera dans le prolongement du bâtiment actuel vers le boulevard Crémazie.

Sécurité avant tout

Débuté en 2010 et se terminant en 2012, le plan triennal d'apaisement de la circulation visait les 42 écoles de l'arrondissement. En novembre dernier, nous terminions les travaux d'apaisement de la circulation aux abords des 16 écoles visées pour 2011. La sécurité des enfants, une priorité pour l'arrondissement!



Le 8445, rue Boyer sera transformé en immeuble à logements

Le propriétaire du 8445, rue Boyer, dans le district de Villeray, projette de démolir son bâtiment, qui aurait été mal entretenu avec les années, pour en construire un nouveau abritant 24 logements. La propriété, qui a déjà servi à des fins commerciale et résidentielle, est aujourd'hui entièrement occupée par une imprimerie, ses bureaux et un stationnement peu esthétique.

Le nouveau bâtiment de 590 mètres carrés comporterait trois étages et un sous-sol où seraient aménagés deux logements, le garage et les espaces de rangement. Au total, douze cases de stationnement pour automobiles et huit pour vélos desserviraient l'établissement. Ces dernières seraient accessibles depuis la ruelle.

Le style architectural utilisé permettrait également la construction de balcons en alcôve, l'agrandissement des pièces intérieures, l'aménagement d'une rampe pour personnes à mobilité réduite et la réalisation d'aménagements paysagers.



Conseil d'arrondissement

Prenez la parole

Tous les premiers mardis du mois, à 19 h, a lieu le conseil d'arrondissement. C'est l'occasion de vous informer sur les grands dossiers touchant votre quartier et de poser des questions à vos élus. Les citoyens qui souhaitent prendre la parole sont priés de s'inscrire dès 18 h 30 au registre de la période de questions.

Prochaines séances

Janvier : congé

7 février

13 mars (en raison de la semaine de relâche, le conseil a lieu le 2^e mardi du mois de mars)

3 avril

1^{er} mai

Lieu

Salle du conseil de la mairie d'arrondissement

405, avenue Ogilvy (angle Hutchison)

Bureau 201

Stationnement disponible

☺ Métro Parc

P.A.C.T. DE RUE

Des actions auprès des jeunes



Photo: P.A.C.T. de rue

Maradona Cerisier entouré des participants du voyage à Tadoussac

Maradona Cerisier est un jeune homme déterminé à aider les autres de son quartier. Pour le faire, il a choisi un métier atypique: il est travailleur de rue pour l'organisme sans but lucratif P.A.C.T. de rue. Pourquoi avoir choisi ce métier? Tout simplement parce qu'il avait envie d'écouter et d'épauler les gens dans le besoin. Ayant auparavant travaillé dans des maisons de jeunes, il s'est tout naturellement dirigé vers le travail d'intervention.

P.A.C.T. de rue, qui signifie Projet Ado Communautaire en Travail de rue, regroupe huit intervenants œuvrant dans six quartiers distincts: Parc-Extension, Saint-Michel, Villeray, Mercier, Petite-Patrie et Rosemont. Depuis 15 mois, Maradona travaille dans le quartier de Parc-Extension. Il crée tout d'abord des contacts avec les jeunes marginaux, âgés généralement entre 12 et 25 ans, qui se rassemblent dans les parcs ou les endroits publics et discute avec eux. Ensuite, il peut déterminer s'ils ont besoin d'un soutien pour se trouver du travail par exemple, obtenir une aide alimentaire, faire un retour aux études ou simplement parler à une oreille attentive.

Pour Maradona, tisser des liens privilégiés avec les jeunes demeure sa priorité: «Un adolescent peut venir vers toi dans un parc et tu jases de tout et de rien avec lui». La confidentialité et le volontariat sont les deux mots d'ordre des intervenants. Ces derniers accompagnent toujours ceux qui le veulent.

Les travailleurs de rue organisent également des activités au courant de l'année afin de faire découvrir aux jeunes de nouveaux horizons. Des tournois de basket-ball sont notamment organisés durant la saison estivale. L'été dernier, huit adolescents et jeunes adultes plus défavorisés de Parc-Extension ont pu séjourner pendant trois jours à Tadoussac. Pour certains, c'était la première fois qu'ils quittaient leur vie urbaine pour découvrir les charmes de la nature.

Maradona, tout comme les autres intervenants de P.A.C.T. de rue, apporte un réel soutien aux jeunes de toutes origines culturelles. En établissant un tel lien de confiance, la relation d'aide est beaucoup plus facile et la qualité de vie de ces jeunes résidents ne peut que s'en voir améliorée. D'autant plus que l'aide apportée par P.A.C.T. de rue leur permet souvent de reprendre le contrôle sur leur vie.

P.A.C.T. DE RUE en chiffres

- 1250 jeunes soutenus chaque année;**
- 8 intervenants sur le terrain;**
- 4 tournois sportifs annuels;**
- 1 infirmière sur place;**
- 1 intervenant présent quotidiennement à la clinique d'échange de seringues.**



17-18-19 février 2012

Le Festival sportif, une aventure énergisante pour les jeunes de l'arrondissement!

Compétitions sportives pour les 6 à 12 ans

Créé en 2007, le Festival sportif s'inscrit dans le cadre des préliminaires des Jeux de Montréal et regroupe les jeunes sportifs motivés qui souhaitent représenter l'arrondissement lors de ces compétitions. Il faut savoir que ce festival est très souvent la toute première expérience de compétition pour ces jeunes sportifs!

Pour prendre part au Festival sportif, les enfants doivent être inscrits à au moins une activité offerte par les organismes partenaires, et ce, dès le mois de janvier.



Yves Junior Ulysse

Micheloid de 23 ans, a eu la piqure pour ce sport. Passionné depuis toujours par les sports collectifs – il a longtemps joué au basketball au Patro Le Prévost dans le quartier de Villeray – il décide un jour de se tourner vers la boxe.

Depuis, il en a fait voir de toutes les couleurs à ses adversaires. Sacré champion canadien de la catégorie des 64 kg, Yves Junior Ulysse n'a pas froid aux yeux. Ce qui le motive, c'est la victoire! Ce champion en titre s'entraîne assidûment au Club de boxe Champions, tout près de chez lui, dans le district de François-Perrault. Derrière lui, une solide équipe: entraîneurs, nutritionniste et physiothérapeutes sont là pour l'assister dans

Depuis deux ans, l'arrondissement intègre les jeunes ayant une limitation fonctionnelle en offrant des compétitions de natation adaptée, de hockey sur glace et même de basket-ball en fauteuil roulant.



Cours la chance de participer aux Jeux de Montréal!

Les participants au Festival sportif ayant gagné dans leur discipline courent la chance de représenter l'arrondissement aux Jeux de Montréal, qui auront lieu en avril 2012.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le centre loisirs ou le club sportif de votre choix.

Pour consulter la programmation des activités sportives, visitez Loisirs en ligne: ville.montreal.qc.ca/vsp



En route vers Londres!

Yves Junior Ulysse: l'âme d'un champion

C'est en regardant un match de boxe à la télé, il y a cinq ans de cela, qu'Yves Junior Ulysse, un jeune

sa mise en forme et l'aider à performer. Il se dit bien préparé à affronter ses adversaires: «Je vise toujours plus haut, à chaque fois. L'expérience, ça ne s'achète pas. J'essaie de donner le meilleur de moi-même et je ne cesse jamais d'apprendre.»

Yves Junior Ulysse poursuit un rêve qui deviendra peut-être réalité: participer aux Jeux olympiques. Si le jeune boxeur souhaite représenter le Canada aux Jeux olympiques de Londres l'été prochain, il devra réussir l'épreuve de qualification qui aura lieu à Rio de Janeiro, au Brésil, en mai 2012. Pour l'instant, le boxeur continue de se préparer vigoureusement pour atteindre son but.

Cet athlète de chez nous demeure optimiste face à l'issue de ses prochains combats. Il désire plus que jamais réaliser son rêve et il sait très bien que ce ne sera pas facile: «Je reste concentré pour les combats au Brésil et j'espère en sortir gagnant.» Yves Junior Ulysse a véritablement l'étoffe d'un champion!



Du hockey sur luge à l'aréna Howie-Morenz

Des installations accessibles



L'arrondissement offre une foule d'installations sportives accessibles aux citoyens pour leur permettre de pratiquer leurs activités favorites. L'aréna Howie-Morenz, dans le district de Parc-Extension, permet dorénavant aux utilisateurs d'un fauteuil roulant d'accéder facilement à l'entrée principale.

Pour faciliter l'accès aux usagers ayant des limitations fonctionnelles, l'escalier et la rampe ont été mis à niveau, les toilettes et les douches ont été adaptées et une signalisation en braille a été également ajoutée.

D'ailleurs, ces rénovations ont permis de favoriser la pratique d'un sport de glace à l'aréna Howie-Morenz : le hockey sur luge. Cette discipline, qui s'adresse principalement aux personnes à mobilité réduite, respecte les mêmes règles que le hockey sur glace, avec des adaptations qui tiennent compte du handicap de certains joueurs. La luge, fixée sur deux lames de patins à glace, est le moyen de propulsion et deux bâtons sont utilisés : l'un avec une extrémité pointue

pour se déplacer sur la glace et l'autre avec une lame recourbée servant à manipuler la rondelle. Deux fois par semaine, les joueurs se retrouvent afin de prendre part à des joutes de hockey sur luge.

L'ensemble des citoyens, avec limitations fonctionnelles ou non, est invité à pratiquer ce sport. À toutes les deux semaines, des matches pour les joueurs de catégorie junior (16 ans et moins) ont lieu à l'aréna. Une fois par mois, une plage horaire est également réservée aux nouveaux joueurs qui souhaitent vivre une première expérience de hockey sur luge.

Pour plus d'information sur la possibilité de faire partie de l'équipe de hockey sur luge de Montréal, veuillez contacter Steves Léonard au hockeylugemontreal@hotmail.com.

AlterGo

AlterGo regroupe plus de 100 organismes et services de loisirs municipaux sur le territoire de l'île de



Montréal. Ceux-ci ont pour but d'offrir l'accès aux loisirs aux personnes ayant une limitation fonctionnelle. AlterGo offre également des services d'information, de soutien et de représentation concernant l'inclusion sociale des gens vivant avec une déficience. Pour obtenir le répertoire des activités de loisirs, consultez le

altergo.net/repervmp/indexrep.htm.

Pour de plus amples renseignements : info@altergo.net

Piscines adaptées

Saviez-vous que quatre piscines de l'arrondissement sont munies d'équipements permettant de faciliter l'entrée à l'eau aux personnes à mobilité réduite ?

À la piscine Joseph-Charbonneau, dans le district de Villeray, une rampe d'accès au bassin a été construite, tandis qu'aux piscines Saint-Roch, dans le district de Parc-Extension, et René-Goupil, dans le district de Saint-Michel, on retrouve désormais un lève-personne, de même qu'à la piscine extérieure François-Perrault.

Prix Dollard-Morin pour la reconnaissance du bénévolat en loisir et en sport

Monique Gougeon de l'Association Loisirs Soleil reçoit une distinction provinciale

La bénévole Monique Gougeon, présidente de l'Association Loisirs Soleil située dans Villeray, a été honorée à l'Assemblée nationale du Québec le 28 octobre dernier en se voyant décerner le prix Dollard-Morin. Ce prix est remis annuellement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de célébrer l'apport inestimable d'un bénévole pour la qualité de son engagement dans les domaines du loisir et du sport. Cette année, pour souligner le 30^e anniversaire de l'Année internationale des personnes handicapées, le prix devait reconnaître la contribution des personnes handicapées en loisir et en sport et celle des personnes non handicapées qui les soutiennent.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'elle a reçu le prix Dollard-Morin : « Ce n'est jamais pour les honneurs que nous faisons du bénévolat, mais c'est certain que ça fait énormément plaisir de voir son implication et son travail reconnus. »

Mère d'une jeune femme qui vit avec une déficience physique et intellectuelle, M^{me} Gougeon a vite réalisé, lorsque sa fille était encore une enfant, que les activités ludiques et pédagogiques manquaient, en dehors du cadre scolaire, pour les jeunes avec un handicap. D'autant plus que dans le réseau, très peu d'organismes accueillent les personnes vivant à la fois avec un handicap physique et un handicap intellectuel. Joignant en 1995 les rangs de Loisirs Soleil, une association favorisant l'autonomie et l'intégration sociale par l'apprentissage et les loisirs, M^{me} Gougeon



M^{me} Monique Gougeon, récipiendaire du prix Dollard-Morin, en compagnie de M. Michel Pigeon, député de Charlesbourg et adjoint parlementaire à la vice-première ministre et ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

voit alors une belle occasion d'éveil pour sa fille et d'implication pour elle-même. Encore aujourd'hui, c'est sur une base plus que régulière que M^{me} Gougeon met ses compétences et sa motivation au service de l'équipe de Loisirs Soleil.

Depuis 16 ans, elle a participé à la mise en place de plusieurs projets, en plus d'être membre du conseil d'administration de l'Association Loisirs Soleil. D'abord créées pour une clientèle âgée de 6 à 17 ans, les activités de l'association se sont élargies, à l'initiative entre autres de M^{me} Gougeon, aux 18 à 21 ans et depuis quelques années à la clientèle adulte de 22 à 30 ans.

L'énergique bénévole est convaincue que ce prix sera une belle carte de visite qui lui permettra d'améliorer encore plus les services de loisirs offerts aux personnes handicapées et ainsi leur assurer une meilleure qualité de vie.



Des services adaptés pour les malentendants

Saviez-vous qu'une école primaire et une école secondaire accueillent des élèves ayant une déficience auditive et deux associations pour personnes sourdes sont établies dans l'arrondissement ?

Depuis sa création en 2002, l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension est le seul à offrir le service d'interprète en langue des signes québécoise pour les personnes malentendantes à chacun de ses conseils. Le service d'interprète est donc une façon pratique pour ces personnes de participer pleinement aux discussions et d'exercer leurs droits démocratiques.

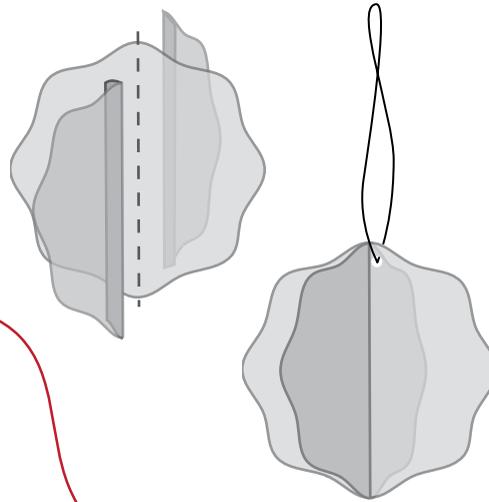
décore ta boule de Noël!

pour les enfants de 12 ans et moins

Sors tes crayons les plus colorés et décore ton ornement de Noël! Viens ensuite le porter au Bureau Accès Montréal (405, avenue Ogilvy), remplis le coupon de participation sur place et cours la chance de gagner l'un de nos magnifiques bas de Noël rempli de jouets et de gâteries.

Tirage: le 21 décembre à midi

Colore les 4 morceaux de ta boule. Découpe-la, plie les rabats des demi-cercles sur la ligne pointillée et viens les coller de chaque côté de la boule entière.



Aligner les demi-sphères sur les petites lignes grises.

Plier sur les pointillés

relâche scolaire

du 3 au 11 mars



Vous tentez déjà de planifier la relâche scolaire de vos enfants qui ont la bougeotte? Consultez notre page spéciale regroupant toutes les activités

proposées par l'arrondissement au www.ville.montreal.qc.ca/vsp. Cliquez sur le bouton **Relâche scolaire 2012!**

Patinage, camps de jour, baignade, conte musical, bricolage... de quoi charmer tous les enfants, du plus sportif à l'artiste!

vacances des fêtes

Au cours des vacances des Fêtes, profitez des installations de l'arrondissement mises à votre disposition! Patinage libre, hockey sur glace et baignade libre sont de très agréables activités pour bouger et s'amuser en famille. Pour vous aider à planifier vos sorties, consultez le site web de l'arrondissement (www.ville.montreal.qc.ca/vsp), le site Loisirs en ligne de la Ville de Montréal ou bien téléphonez au 311.

Horaire patinage libre

Aréna Saint-Michel et Howie-Morenz

Fermés les 25 décembre et 1^{er} janvier

Voir le site Internet de l'arrondissement pour l'horaire détaillé du patinage libre pour la période des Fêtes.

Patinoire Bleu Blanc Bouge de Saint-Michel

Du 23 décembre au 8 janvier, la patinoire sera ouverte tous les jours de 9 h à 22 h.

Aucune réservation durant cette période.

Horaire baignade libre

Piscine Joseph-Charbonneau

Fermée du 24 au 26 décembre 2011

Fermée du 31 décembre 2011 au 2 janvier 2012

Piscine Patro Le Prévost

Fermée du 22 décembre (17 h) 2011 au 2 janvier 2012

Piscine Saint-Roch

Fermée du 24 au 26 décembre 2011

Fermée du 31 décembre 2011 au 2 janvier 2012

Piscine George-Vernot

Fermée du 23 au 26 décembre 2011

Fermée du 30 décembre 2011 au 2 janvier 2012

Piscine John-F.-Kennedy

Fermée du 24 décembre 2011 au 2 janvier 2012

Voir le site Internet de l'arrondissement pour l'horaire détaillé par piscine de la baignade libre pour la période des Fêtes.

Campagne de paniers de Noël du maire

Soyez généreux!

Pendant le mois de décembre, venez déposer vos denrées non périssables et vos jouets dans la boîte destinée à cet effet à notre bureau Accès Montréal, situé au 405, avenue Ogilvy. Soyez généreux et offrez aux familles des paniers remplis de produits pratiques et de délicieuses victuailles qui illumineront leur temps des Fêtes.

Les paniers de Noël seront remis à divers organismes de l'arrondissement qui oeuvrent dans le dépannage alimentaire.



Cette nouvelle rubrique informative et ludique a pour but de vous faire découvrir des trucs à intégrer dans votre quotidien afin de voir la « vie en vert »!

Pour un hiver écolo, pensez à arrêter votre moteur...

En période hivernale, on a le goût de rester au chaud en laissant tourner le moteur, mais :

- Les voitures contribuent à la création de smog dans les zones urbaines, et ce, été comme hiver;
- Si vous faites tourner le moteur au ralenti pendant plus de 10 secondes, vous pouvez consommer plus de carburant que si vous coupez et redémarrez le moteur;
- Si chaque conducteur arrêta son moteur au lieu de le laisser tourner au ralenti trois minutes par jour, les Canadiens économiseraient collectivement 630 millions de litres de carburant et éviteraient le rejet inutile dans l'environnement de 1,4 million de tonnes de dioxyde de carbone, soit l'équivalent de 320 000 voitures retirées de la circulation annuellement;
- Contrairement à la croyance populaire, la marche au ralenti n'est pas une façon efficace de faire chauffer le moteur, même par temps froid. La meilleure façon de le faire chauffer consiste à conduire.

Faire tourner le moteur au ralenti, ce n'est donc pas uniquement un gaspillage d'énergie et d'argent, c'est aussi une source inutile d'émissions de gaz à effet de serre. Pensez à arrêter votre moteur, parce que les gestes individuels, quand ils sont posés par des millions de personnes, peuvent produire des résultats concrets.

Collectes du temps des Fêtes



Arbres de Noël

Une fois le temps des Fêtes terminé, vous voudrez certainement vous débarrasser de votre sapin de Noël naturel. Pensez vert au moment de le mettre aux poubelles, et déposez-le en bordure de la rue durant la collecte de la Ville. Il sera transformé en copeaux de bois et pourra être réutilisé.

Collectes: le 4 et le 11 janvier 2012, dès 8 h.

- Déposez-le en bordure de la rue la veille: le 3 ou le 10 janvier.
- Assurez-vous que toutes les décorations ont été retirées de votre arbre.
- En cas de tempête de neige, la collecte sera reportée au mercredi suivant.

Déchets, matières résiduelles et gros objets

Horaire habituel

Les 3RVE

5 étapes faciles pour réduire votre production de déchets

Réemploi ► Réduction ► Recyclage ► Valorisation ► Élimination

Une façon simple et efficace de réduire notre consommation d'énergie et de ressources naturelles? Les 3RVE! Cinq étapes faciles à suivre dans l'ordre et qui contribuent de façon importante à diminuer la quantité des déchets enfouis.

Réduction

C'est simple : au quotidien, on tente de réduire notre production de déchets!

Des trucs? On pense avant d'acheter, on fait des échanges ou bien on achète en commun avec des proches, on emprunte, on loue! On opte pour des choix plus durables, des contenants ou des sacs réutilisables par exemple. Parce que le meilleur déchet est toujours celui que l'on ne produit pas!

Réemploi

On utilise un même article à plus d'une reprise! On réutilise nos contenants de yogourt, on garde nos retailles de papier pour faire du bricolage avec les enfants, on rapporte nos contenants consignés au dépanneur...

Recyclage

On le sait tous, mais le faisons-nous tous? À la maison, il suffit de placer les produits de plastique, de verre, de papier, de carton ou de métal dans un grand bac prévu à cet effet! La Ville se charge de venir chercher le tout au pas de votre porte.

Valorisation

Par valorisation, on entend la modification chimique de la nature de nos résidus. On peut alors produire de l'énergie. Le compostage des

résidus verts en est le meilleur exemple! On modifie la nature des résidus, à l'aide de micro-organismes, pour les transformer en un terreau dans lesquels nous pourrions faire pousser nos plantes et légumes une fois l'été venu.

Élimination

Et si on ne peut réemployer, recycler ou valoriser nos résidus, l'élimination devient notre seule et dernière option. Les modes d'élimination les plus courants sont l'enfouissement et l'incinération.

Par où commencer?

Des petits éco-trucs pour faciliter l'adoption des 3RVE!

- Avec Noël qui approche, pensez à deux fois avant de faire un achat impulsif. Optez pour des matériaux recyclés ou pour ceux qui semblent les plus durables. Et pourquoi ne pas utiliser des journaux ou même votre *tournesol* pour emballer vos présents?
- Toujours privilégier les articles réutilisables: tasse, boîte à repas, pile rechargeable, porte-plume, rasoir, éviter l'eau en bouteille, etc.
- Il est vrai que le papier essuie-tout est fort pratique, mais privilégiez plutôt le torchon ou l'éponge.
- Avant 3 ans, un enfant utilise entre 5 000 et 6 000 couches, ce qui équivaut environ à une tonne de couches souillées par enfant. En achetant des couches réutilisables, vous évitez une quantité importante de déchets, et vous économiserez aussi de l'argent!



L'organisme sans but lucratif Vrac Environnement en collaboration avec quatre entreprises de l'avenue Beaumont, dans le quartier de Parc-Extension, ont travaillé de pair dans la dernière année sur un projet de verdissement de l'avenue, en remplaçant l'asphalte et le béton par des fosses de plantation et des plates-bandes. Au total, 160 végétaux, dont 17 arbres, ont été mis en terre. Cette initiative a pour but de réduire l'effet des îlots de chaleur et d'embellir le secteur.



Photo: Vrac Environnement



Éco-quartier de Parc-Extension

7001, rue Hutchison, local 101
514 270-4049

Éco-quartier de Saint-Michel et de François-Perrault

7501, rue François Perrault
514 727-0914

Éco-quartier de Villeray (Patro Le Prévoist)

7355, avenue Christophe-Colomb
514 273-9161, poste 283

Une avalanche de conseils pour bien commencer la saison hivernale

Pour être prêt à faire face aux accumulations de neige cet hiver, voici quelques informations pour vous guider.

Rappelez-vous que le *Règlement sur la propreté et le civisme de l'arrondissement* interdit à tout citoyen de pousser, transporter, déposer ou déplacer la neige et la glace provenant du domaine privé sur le domaine public, ou bien de la déplacer à l'intérieur du domaine public.

N'oubliez pas que vous devez dégager les voies d'évacuation extérieures de votre bâtiment en cas d'accumulation de neige.

Surveillez les panneaux orange qui apparaîtront à l'annonce de chute de neige. Les périodes de chargement s'étalent de 7 h à 19 h et de 19 h à 7 h dans les rues de l'arrondissement. Il est essentiel de respecter la signalisation pour éviter le remorquage de votre véhicule. En période de chargement, un stationnement peut accueillir

gratuitement votre voiture pour la nuit au coin de la rue Crémazie et de la 14^e Avenue. Le stationnement est adjacent à l'aréna Saint-Michel situé au 3440, rue Jarry Est.

En hiver, ne laissez pas vos vélos attachés en bordure de rue! Ils représentent des risques d'accident pour les passants et les préposés au déblayage des trottoirs. D'autant plus qu'ils risquent d'être inutilisables une fois le beau temps revenu.

Votre véhicule a été remorqué?

INFO-REMORQUAGE
ville.montreal.qc.ca/inforemorquage
514 872-9412 (tout au long de l'année)
514 872-3777 (durant les périodes de chargement de la neige)



De bonnes idées

Votre animal de compagnie et la licence annuelle

Si vous désirez garder votre animal de compagnie sur le territoire de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, celui-ci doit avoir sa licence annuelle. La médaille indiquant la licence est en vente au Bureau Accès Montréal situé au 405, avenue Ogilvy. Le renouvellement de médailles sera possible dès le mois de décembre 2011.

L'entretien des bâtiments, une responsabilité importante!

La conservation en bon état des bâtiments sur le territoire de l'arrondissement est une responsabilité importante des propriétaires. Elle permet d'avoir sur le territoire de l'arrondissement des bâtiments sécuritaires, en bonne condition et respectueux du voisinage.

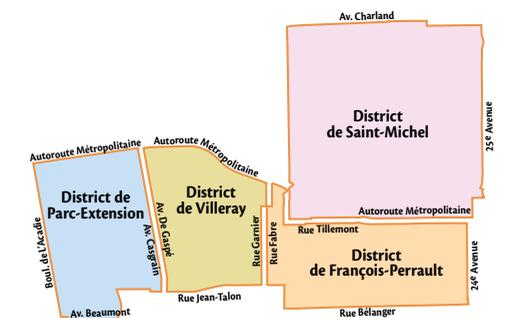
Le Règlement sur l'entretien des bâtiments de la Ville de Montréal INTERDIT à un propriétaire de détériorer ou de laisser se détériorer un bâtiment par manque d'entretien, un usage abusif ou toute autre manœuvre de dégradation. L'enveloppe extérieure comme une toiture ou un mur doit être en bon état et empêcher l'infiltration d'eau ou de neige. Alors que les éléments extérieurs d'un bâtiment tels une corniche, une terrasse, un balcon ou des escaliers doivent également être en bon état.

Des travaux prévus en 2012? Nous sommes à votre service!

Vous prévoyez effectuer des travaux de construction ou de rénovation? Comme il s'agit d'un investissement important pour vous, venez

rencontrer l'équipe des permis et de l'inspection afin d'avoir l'heure juste quant aux autorisations requises et à la réglementation applicable. Notre comptoir des permis et de l'inspection est situé au 405, avenue Ogilvy, bureau 111, et le service est du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.

Horaire de collecte de déchets et de matière recyclables



La collecte de matières recyclables (verre, papier, métal, plastique)

District	Journée
Parc-Extension	Mercredi
Villeray	Mardi
François-Perrault	Jeudi
Saint-Michel	Lundi

La collecte de déchets domestiques

District	Journée
Parc-Extension	Mardi et vendredi
Villeray	Mardi et vendredi
François-Perrault	Lundi et jeudi
Saint-Michel	Lundi et jeudi

L'agriculture urbaine L'art de jardiner en ville

S'alimenter de façon plus écologique en consommant des produits locaux? Cela est possible grâce à l'agriculture urbaine. Si cette pratique ne vous est pas encore familière, sachez que vous

pouvez facilement y contribuer! En effet, de nombreux jardins communautaires et des jardins collectifs biologiques sont mis à la disposition des citoyens de l'arrondissement.

Les jardins communautaires, gérés par la Ville, vous permettent de cultiver votre propre lopin de terre. L'arrondissement met à la disposition des citoyens qui ont le pouce vert pas moins de 819 jardinets répartis dans 7 jardins communautaires sur le territoire. À noter que quelques potagers sont spécialement aménagés pour les personnes à mobilité réduite. La demande en jardinets étant très forte, il faut réserver le vôtre dès maintenant en vous inscrivant sur la liste d'attente au Bureau Accès Montréal ou en composant le 311. Des jardinets seront disponibles l'été prochain, notamment dans le jardin Le Goupillier (54^e Rue, entre le boulevard Pie-IX et la 24^e Avenue).

De leur côté, les jardins collectifs biologiques sont plutôt gérés par de petits groupes de personnes qui se séparent les tâches à y effectuer. Comme le mentionne Simon Racine, directeur général de

Vrac Environnement, un organisme ayant pour but de satisfaire les besoins en développement durable dans le quartier de Parc-Extension, « nous avons beaucoup de citoyens du quartier qui travaillent ensemble sur leur potager. La bouffe permet de rassembler les citoyens, et ce, peu importe leur culture ».

En plus de réunir les gens, l'agriculture urbaine s'avère un intéressant choix écologique. Elle permet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Le transport d'aliments sur de trop longues distances ne fait que polluer davantage l'environnement. De plus, seuls des engrais biologiques sont utilisés pour la culture en jardins collectifs. Les aliments sont donc plus frais et possèdent une meilleure valeur nutritive.

En cultivant ses propres aliments, d'après Simon Racine, « on ramène l'agriculture à plus petite échelle et on crée par le fait même un écosystème ». L'agriculture urbaine permet une production de différentes variétés de végétaux, de fines herbes, de fruits et de légumes. Vous souhaitez profiter d'un potager? Dès l'été prochain, venez mettre les mains à la terre dans les différents jardins qu'offre l'arrondissement et ses organismes.

Pour plus de renseignements sur les jardins communautaires: 311

Jardins collectifs ouverts à tous dans l'arrondissement:

Maison de quartier Villeray: 514 272-4589
 Vrac Environnement: 514 270-4049



Photo: Vrac Environnement

Maison de la culture

20 ans à célébrer la culture sous toutes ses formes!

La maison de la culture de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension fête ses 20 ans cette année! Vingt ans à vous offrir une programmation colorée, réjouissante et diversifiée pour le plaisir des petits et des plus grands.

En 2012, la maison de la culture vous propose un calendrier riche en événements pour les amateurs de théâtre, de danse, de cinéma et d'art habitant l'arrondissement.

Auditorium Le Prévost
7355, avenue Christophe-Colomb
Jean-Talon

Salle de diffusion
de Parc-Extension
Complexe William-Hingston
421, rue Saint-Roch
Parc

EXPOSITION

Salle de diffusion
de Parc-Extension

DU JEUDI 8 DÉCEMBRE 2011
AU DIMANCHE 15 JANVIER 2012

CÉLÉBRATIONS

Exposition collective
d'art contemporain

Pierre Blanchette, Louis-Pierre
Bougie, Martin Bureau, Marc
Garneau, Jean-Pierre Morin, Denis
Pellerin, Francine Simonin, Rafael
Sottolichio, François Vincent,
Marcelle Ferron et Jean McEwen.

L'ONF À LA MAISON

Auditorium Le Prévost

MERCREDI 2 FÉVRIER, 13 H 30
Portraits d'artistes – Collectif

Vendredi 23 février, 20 h
Une force de la nature
Un film sur David Suzuki

Jeudi 1^{er} mars, 13 h 30
Le cabinet du
Docteur Ferron
Un film de Jean-Daniel Lafond

Mercredi 28 mars, 20 h
Trou Story
Un film de Richard Desjardins
et Robert Monderie

THÉÂTRE JEUNE
PUBLIC

Auditorium Le Prévost
SAMEDI 4 FÉVRIER, 15 H

Le grand méchant loup
(6 ans et +)



DIMANCHE 12 FÉVRIER, 14 H

Le spectacle de l'arbre
(1 an et +)

Salle de diffusion de Parc-Extension

DIMANCHE 26 FÉVRIER, 15 H

Le voyage
(5 ans et +)

JEUDI 15 MARS, 20 H

Pour en finir avec Cyrano
(14 ans et +)

SAMEDI 24 MARS, 20 H

Don Quichotte malgré lui
(7 ans et +)

SPECTACLES
EN SALLE

Auditorium Le Prévost



VENDREDI 10 FÉVRIER, 20 H

Raw-me de Manuel Roque
Danse

Pour connaître la programmation complète,
consultez le *Calendrier culturel hiver et printemps 2012*
ou le site Internet de l'arrondissement.

À moins d'avis contraire, des laissez-passer sont requis pour
l'auditorium Le Prévost et les activités dans les bibliothèques
(disponibles 14 jours avant l'événement).



Photo: Anthony Jourdain

JEUDI 16 FÉVRIER, 20 H

Patrice Michaud
Chanson



SAMEDI 11 FÉVRIER, 16 H

Nyata Nyata

Danse
Salle de diffusion de Parc-Extension
Entrée libre

VENDREDI 24 FÉVRIER, 20 H

En attendant Gaudreault
Précédée de Ta yeule Kathleen
Théâtre

VENDREDI 9 MARS, 20 H

CHORÉGRAPHIES
Yves Léveillé Quartet

Musique jazz, classique, du monde
Auditorium Le Prévost
Entrée libre

DIMANCHE 25 MARS, 14 H

Société de Guitare
de Montréal

Musique classique
Salle de diffusion de Parc-Extension
Entrée libre

Hors les murs

Tisser une toile culturelle avec
les organismes du quartier

Amener la culture aux gens plutôt que de les amener vers la culture. Le concept du programme *Hors les murs* est simple, mais fort audacieux compte tenu de la réalité de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension : 145 000 habitants, dont 65 % sont issus de 75 communautés culturelles différentes.

Aller à la rencontre de son public

En sortant des lieux de diffusion habituels, *Hors les murs* part à la rencontre de ses publics. Les écoles, les centres communautaires, les églises et les rues sont investis par les artistes, tout particulièrement dans le quartier Saint-Michel, où les endroits de diffusion se font rares, voire inexistants. En s'appropriant les espaces publics et en proposant une programmation variée et adaptée à la réalité socioculturelle de l'arrondissement, *Hors les murs* souhaite aller chercher les gens dans leur quotidien. Un premier pas pour les amener à découvrir la culture sous toutes ses formes.

Pour développer des habitudes de fréquentation culturelle chez les résidents qui ne sont pas habitués à « consommer » de la culture, le partenariat avec des organismes du quartier s'avère essentiel. Ces organismes deviennent alors des relayeurs actifs, un chemin qui mène vers une population qui ne sortirait pas nécessairement de son quartier. Ils connaissent bien les gens qui les fréquentent et peuvent aider *Hors les murs* à déployer des activités à leur image, par exemple, un film de kung-fu chinois pour les jeunes des habitations Saint-Michel ou une exposition photo par les femmes défavorisées du quartier.

Un partenariat essentiel

« Offrir un accès à la culture, aider les élèves à en produire eux-mêmes, développer leur créativité, les inspirer; voilà ce que nous apporte notre partenariat avec HLM! » Pour

Carole Forgues, directrice adjointe du Centre Gabrielle-Roy, lieu de formation générale pour adultes, *Hors les murs* s'intègre parfaitement à la mission de son organisation. « Ça nous fait extrêmement plaisir d'être un lieu de diffusion auprès de nos élèves, mais aussi auprès de tous les gens du quartier. »

Pour la Maison d'Haïti, un organisme dans Saint-Michel dédié à l'éducation et à l'intégration des personnes et des familles immigrantes ainsi qu'à la création et au développement de liens étroits avec la société d'accueil, le partenariat avec *Hors les murs* devient finalement l'aboutissement de leur réussite, une valeur ajoutée à leur travail. « Notre objectif est de bien outiller les immigrants d'origine haïtienne pour qu'ils deviennent des citoyens. Il arrive bien souvent que ceux-ci se sentent exclus, n'ayant pas l'impression de faire partie de la société québécoise. Lorsqu'ils participent aux activités culturelles proposées par *Hors les murs*, j'ai alors la confirmation qu'ils sont devenus des citoyens à part entière qui participent et s'intéressent à leur milieu d'adoption », affirme Marjorie Villefranche, directrice générale de la Maison d'Haïti.

Persévérance, constance et imagination sont donc devenus les leitmotifs de *Hors les murs*. Rien n'est jamais gagné d'avance, mais par petits groupes, HLM parvient à briser l'isolement et à renforcer la vie de quartier. Les gens discutent de leur expérience; bref tissent entre eux une splendide toile culturelle.

 Pour connaître la programmation complète d'*Hors les murs*, il est possible de se joindre à la page Facebook du programme.

Le Calendrier culturel hiver et printemps 2012

Découvrez toute la programmation!

Vous n'avez désormais qu'une seule brochure à vous procurer pour découvrir toute la programmation culturelle de l'arrondissement! Vous y trouverez la programmation complète des trois bibliothèques, en plus de tous les événements prévus par la maison de la culture, en salle et hors les murs.

Procurez-vous votre Calendrier culturel hiver et printemps 2012 dès le début janvier dans les bibliothèques, au Bureau Accès Montréal, dans les lieux de diffusion culturels de l'arrondissement et sur notre site web.

Les bibliothèques vous offrent...

Des échanges avec des auteurs et conférenciers passionnés

JEUDI 9 FÉVRIER, 10 H 30

Vaincre la douleur et l'inflammation chronique par l'alimentation

Invitée: Jacqueline Lagacé

Bibliothèque de Parc-Extension



Photo: Université de Sherbrooke

JEUDI 23 FÉVRIER, 10 H 30

Le retour turbulent de Dieu: politique, religion et laïcité

Invité: Sami Aoun

Bibliothèque Le Prévost



Photo: Antoine Rouleau

JEUDI 22 MARS, 10 H 30

Profession: écrivaine

Invitée: Abla Farhoud

Bibliothèque Le Prévost

JEUDI 29 MARS, 10 H 30

La maladie d'Alzheimer: Plus de 100 ans de progrès scientifiques

Invité: Judes Poirier

Bibliothèque de Saint-Michel

JEUDI 5 AVRIL, 10 H 30

Elles ont fait l'Amérique

Invités: Serge Bouchard et Marie-Christine Lévesque

Bibliothèque de Saint-Michel

Une foule d'activités amusantes pour les jeunes

Tout au long de la saison, les bibliothèques proposent une programmation variée. Heures du conte, ateliers de science, de bricolage et de théâtre, quiz et découvertes: une vaste sélection spécialement pour les jeunes!

D'autant plus, puisque cette saison les Dragouilles, Geronimo Stilton et Les nombrils figurent au calendrier.

La semaine de relâche scolaire sera particulièrement riche: pas moins de sept activités seront offertes aux écoliers en congé. Surveillez notre programmation dans la section famille du Calendrier culturel hiver et printemps 2012!

Des activités pour les nouveaux arrivants

La bibliothèque de Parc-Extension invite les nouveaux arrivants du quartier à la série de conférences *Visiter le Québec*, pour découvrir les régions de leur province d'adoption.

Les vendredis 17 février, 23 mars, 13 avril et 11 mai à 10 h 30.

Pour connaître la programmation complète des bibliothèques, consultez le Calendrier culturel ou le site web de l'arrondissement.

ville.montreal.qc.ca/vsp

GRATUIT!

Réservé aux 13 ans et moins

Monte à bord du Bibliobus!



Toutes les deux semaines, monte à bord du Bibliobus, une fabuleuse bibliothèque mobile qui renferme 24 000 documents de toutes sortes: bandes dessinées, livres de contes et d'images, revues et bien plus!

Jeudi

Rues de Liège Est et Lajeunesse

14 H 15 À 18 H

5-19 janvier, 2-16 février, 1-15-29 mars, 12-26 avril, 10-24 mai, 7-21 juin

Mercredi

12^e Avenue et avenue Émile-Journault

14 H 30 À 18 H

11-25 janvier, 8-22 février, 7-21 mars, 4-18 avril, 2-16-30 mai, 13-27 juin

Des bibliothèques technos!

Ces dernières années, la vague technologique a frappé de plein fouet les bibliothèques montréalaises, entraînant l'ajout de services et ressources qui gagnent à être connus.

Des services sur place

Dans chaque bibliothèque de l'arrondissement, plusieurs postes informatiques permettent aux abonnés d'accéder gratuitement à **Internet** et aux logiciels de la **suite Office**. Dispensées par le personnel, des **formations** sont également offertes aux citoyens qui souhaitent apprendre à naviguer sur Internet. Pour ceux qui possèdent leur propre ordinateur portable, bonne nouvelle, la connexion **Internet sans fil** est disponible en bibliothèque sans frais et en tout temps.

En janvier, les **tablettes de lecture** feront leur apparition dans l'arrondissement. La bibliothèque de Saint-Michel permettra aux abonnés d'emprunter des tablettes de lecture comportant 85 livres préchargés, en français et en anglais, et s'adressant aux adolescents et aux adultes. Plus d'une douzaine de bibliothèques montréalaises participent à ce projet pilote qui devrait plaire aux lecteurs les plus technos.



Des services à distance

Depuis déjà un bon moment, le **catalogue en ligne** (nelligan.ville.montreal.qc.ca) permet aux abonnés de consulter leur dossier et de réserver ou renouveler des livres à distance. Chaque semaine, dans le confort de leur foyer, des milliers d'internautes effectuent des recherches dans ce catalogue qui compte plus de **4 millions de documents**.

Récemment, le réseau montréalais des bibliothèques a marqué un grand coup en offrant aux usagers un accès à plusieurs **ressources numériques** par le biais de son site web. Des livres numériques sont désormais disponibles en ligne grâce à des ressources telles que **Publie.net** et les abonnés ont accès à des outils comme **Eureka** pour accéder à des centaines d'articles de journaux et de magazines. On y trouve même **Naxos Music Library**, un répertoire d'enregistrements permettant d'écouter quantité d'œuvres musicales.

Technos, les bibliothèques? Plus que jamais! Et pour s'en convaincre, rien de mieux qu'une visite en bibliothèque ou une balade dans la section *Ressources en ligne* du site **bibliomontreal.com**.

bibliomontreal.com
POUR ALLER PLUS LOIN

Horaire des bibliothèques

	Le Prévost	Parc-Extension	Saint-Michel
Lundi	13 h - 18 h	12 h - 18 h	12 h - 18 h
Mardi	13 h - 20 h 30	10 h - 20 h 30	12 h - 20 h 30
Mercredi	10 h - 20 h 30	10 h - 20 h 30	10 h - 20 h 30
Jeudi	10 h - 18 h	10 h - 18 h	10 h - 18 h
Vendredi	10 h - 18 h	12 h - 18 h	10 h - 18 h
Samedi	10 h - 17 h	10 h - 17 h	10 h - 17 h
Dimanche	10 h - 17 h	12 h - 17 h	12 h - 17 h



Les bibliothèques seront fermées les 24, 25, 26 et 31 décembre, le 1^{er} et 2 janvier, les 8 et 9 avril de même que le 21 mai.

Bibliothèque Le Prévost
7355, av. Christophe-Colomb

Jean-Talon

Adultes: 514 872-1523
Jeunes: 514 872-1526

Bibliothèque de Parc-Extension
421, rue Saint-Roch

Parc

514 872-6071

Bibliothèque de Saint-Michel
7601, rue François-Perrault

Saint-Michel

Adultes: 514 872-3899
Jeunes: 514 872-4250



Le tournesol, le bulletin d'arrondissement tourné vers vous

Votre opinion nous intéresse !

Répondez au sondage et courez la chance de gagner un livre numérique ou des paires de billets pour les événements culturels de l'arrondissement !

Le sondage est également disponible en ligne à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/vsp

Quelle utilisation faites-vous de votre bulletin *Le tournesol*? Afin de répondre le plus précisément possible à vos besoins, nous voulons connaître votre opinion. Merci de bien vouloir prendre le temps de répondre à ces quelques questions.

Si vous désirez participer au tirage, vous devez remplir les champs suivants :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____

Questions socio-démographiques

Question 1

Sexe du répondant

- Femme
 Homme

Question 2

Dans quelle catégorie d'âge vous situez-vous?

- Moins de 18 ans
 18-25 ans
 26-40 ans
 41-55 ans
 56 ans et plus

Question 3

Dans quel quartier résidez-vous?

- Villéray
 Saint-Michel
 Parc-Extension

Question 4

Depuis combien de temps résidez-vous dans ce quartier?

- Moins de 6 mois
 De 6 mois à 1 an
 1 an à 2 ans
 2 ans à 5 ans
 Plus de 5 ans

Question 5

Combien de personnes compte votre ménage, incluant vous-même?

- 1 personne
 2 personnes
 3 personnes
 4 personnes
 5 personnes ou plus

Question 6

Combien d'adultes compte votre foyer?

- 1 adulte
 2 adultes
 3 adultes ou plus

Question 7

Combien d'enfants compte votre foyer?

- Aucun enfant
 1 enfant
 2 enfants
 3 enfants
 4 enfants ou plus

Le tournesol

Question 8

Sur réception de votre bulletin *Le tournesol*, l'avez-vous...

- Consulté immédiatement
 Conservé pour consultation ultérieure
 Consulté et jeté
 Jeté immédiatement
 Ne sais pas/ Ne s'applique pas

Question 9

Comment évaluez-vous votre satisfaction par rapport à la publication du bulletin *Le tournesol*?

- Très satisfait
 Satisfait
 Peu satisfait
 Insatisfait
 Ne sais pas/ Ne s'applique pas

Question 10

Jugez-vous les renseignements fournis dans ce bulletin...

- Très pertinents
 Pertinents
 Moyennement pertinents
 Pas du tout pertinents
 Ne sais pas/ Ne s'applique pas

Question 11

Quels types d'information recherchez-vous dans le bulletin *Le tournesol*?

- Informations sur les grands dossiers
 Informations sur les services offerts
 Horaires des activités de sports et loisirs
 Vie culturelle
 Développement durable
 Ne sais pas/ Ne s'applique pas
 Autre

Question 12

Selon vous, y aurait-il des renseignements à ajouter dans le bulletin?

- Oui
 Non

Question 13

Si vous avez répondu oui à la précédente question, de quelle nature seraient les renseignements à y ajouter?

Question 14

Sachant que le bulletin d'arrondissement *Le tournesol* est actuellement publié trois fois par année, combien de publications annuelles seraient pertinentes selon vous?

- 1 seule publication
 2 publications
 3 publications comme maintenant
 4-5 publications
 Plus de 5 publications
 Ne sais pas

Le répertoire d'activités

Le répertoire d'activités est un document inséré dans votre bulletin *Le tournesol* du mois d'août qui regroupe toutes les activités de sports et de loisirs de l'arrondissement.

Question 15

Utilisez-vous le répertoire des activités de votre arrondissement inséré dans l'édition du mois d'août de votre bulletin *Le tournesol*?

- Souvent
 Quelques fois
 Jamais
 Ne sais pas/ Ne s'applique pas

Question 16

Pendant combien de temps généralement conservez-vous votre répertoire?

- Je ne le conserve pas
 1 mois à 6 mois
 Je le conserve toujours jusqu'au prochain répertoire
 Ne sais pas/ Ne s'applique pas

Diffusion du tournesol

Question 17

Dans un souci d'économie de papier, seriez-vous d'accord que l'arrondissement vous informe d'aller chercher dorénavant votre répertoire à un point de service près de chez vous?

- Oui
 Non
 Ne sais pas/ Ne s'applique pas

Question 18

Consultez-vous le répertoire Loisirs en ligne pour connaître la programmation des activités de loisirs?

- Oui
 Non
 Ne sais pas/ Ne s'applique pas

Question 19

Avez-vous accès à Internet à la maison?

- Oui
 Non
 Ne s'applique pas

Question 20

Si non, pouvez-vous accéder à Internet ailleurs facilement?

- Oui
 Non

Question 21

Quelle est votre principale source d'information sur l'arrondissement?

- Le bulletin *Le tournesol*
 Le site Internet
 Les hebdomadaires locaux
 Le réseau Accès Montréal
 Autre _____
 Aucune de ces réponses/ Ne s'applique pas

Question 22

Si le bulletin *Le tournesol* était diffusé par courriel, seriez-vous...

- Totalement d'accord
 Moyennement d'accord
 Pas du tout d'accord

Question 23

Accepteriez-vous d'aller chercher votre bulletin à un point de service près de chez vous plutôt que de le recevoir par la poste?

- Oui
 Non
 Ne sais pas

Question 24

Quels médias sociaux suivants utilisez-vous?

- Facebook
 Twitter
 LinkedIn
 Forsquare
 Aucune de ces réponses/ Ne s'applique pas

Question 25

Parmi les moyens suivants, lesquels préféreriez-vous que votre arrondissement utilise pour communiquer avec vous :

- Courriel/Infolettre
 Réseaux sociaux
 Brochure/Dépliant
 Journal local
 Bulletin d'arrondissement *Le tournesol*
 Aucune de ces réponses/ Ne sais pas

Veillez nous retourner le sondage rempli, par la poste ou en personne, avant le 30 janvier, au Bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au :

**405, avenue Ogilvy
Bureau 200
Montréal, Québec
H3N 1M3**

Vous pouvez également le remettre au préposé d'une de nos installations culturelles, sportives ou récréatives.

Merci !

Le tournesol est le bulletin de l'arrondissement de Villéray-Saint-Michel-Parc-Extension. Il est publié trois fois par année par la Division des relations avec les citoyens, des communications et du greffe.

Éditrice

M^e Danielle Lamarre Trignac

Responsable de la publication

Alexandra Ouimet

Collaboration

Audrey Villeneuve, Lucie Bernier, Nadia Delvigne-Jean, Nicole Moreau et Sophie Landreville

Révision

La couleur des mots

Photographies

Michel Pinault

Design et production

jutrasdesign.com

Impression

Lithographie G. Monette

ISSN : 1916-7571

Décembre 2011



ville.montreal.qc.ca/vsp

